

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 34

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	3 fr. 50
» 2 ^e page (— d' —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Non, vraiment, pour un tel résultat, ce n'était pas la peine que les ministres britanniques, par leur visite splendide à Rome, aillent redorer le prestige un peu déteint du dictateur !

Au cours de la querelle que nous cherche l'Italie, tout le monde a pu remarquer la discrétion de l'appui public qui lui est donné par l'Allemagne. Juste ce qu'il faut pour qu'on ne puisse pas dire qu'elle abandonne son allié. Un assentiment de principe ! Assentiment qui se manifeste par un concert de presse, un concert en sourdine, soigneusement orchestré et réglé sous la baguette vigilante de M. Goebbels ; quelques sillements bien accordés des journaux républicains...

Il n'en faut pas conclure qu'Hitler se désintéresse de l'affaire. Elle l'intéresse au contraire beaucoup dans la mesure où elle occupe la France et l'Angleterre, dans la mesure où elle détourne leur attention de ce que l'Allemagne est en train de faire en Europe.

L'accord « pacifique » solennellement signé à Paris en décembre dernier, par le représentant du Führer, les assurances « conciliantes » prodiguées à cette occasion, tout cela fait partie du camouflage diplomatique à l'abri duquel le Reich prépare les prochains brigandages par lesquels il s'assurera la-bas le ravitaillement et les matières premières qui lui manquent.

Tandis qu'une partie de notre presse cherche à égayer, à endormir l'opinion publique en lui faisant croire que « ça n'a pas d'importance », le conflit italo-français sert admirablement les desseins du Führer parce qu'il détourne de lui la vigilance française.

Pendant ce temps, il y a là-bas, en Hongrie et vers la Roumanie, des désordres et des troubles sanglants qui bien exploités offriront un jour ou l'autre à Hitler le prétexte pour faire intervenir les troupes allemandes et « rétablir l'ordre » !. Puis, quand il aura brisé la barrière polono-roumano-hongroise, le chemin sera libre et il aura à sa disposition tout ce dont il a besoin pour pouvoir — suivant les préceptes écrits dans *Mein Kampf* — se retourner ensuite contre la France et régler son compte définitif à l'« ennemi mortel ».

Qu'il fasse ce qu'il voudra en Europe Centrale ; les peuplades attardées qui habitent ces régions lointaines ne sauraient nous intéresser. Occupons-nous plutôt de nos affaires et travaillons avec nos colonies. Ça, c'est un « business », digne de nous !

Ainsi parlent de clairvoyants patriotes, des hommes sérieux et réalistes, des gens à qui on ne la fait pas. Seulement, ceux-là oublient que le sort de notre Empire colonial peut se régler sur le Rhin, qu'il n'y a pas de colonies assurées sans une Métropole capable de les faire respecter et que — comme il est arrivé à l'Allemagne en 1919, ET ELLE NE L'A PAS OUBLIÉ — le pays vaincu en Europe perd ses territoires d'outre-mer !

Oui, tout se tient dans la situation internationale. Nous ne devons pas douter que dans la querelle qu'il nous cherche, Mussolini joue une partie réglée d'avance avec Hitler. Que les deux dictateurs soient d'accord et se soient distribués les rôles, il faudrait être bien naïf pour croire qu'il en puisse être autrement.

Cette explosion subite de revendications coloniales, ce charivari d'injures stupides et de grossières menaces ne sont pas les moyens qu'emploie une grande puissance si elle ne veut qu'entamer des pourparlers pour essayer d'arriver à des arrangements possibles et équitables. A qui fera-t-on croire que l'Italie aurait pris cette attitude de brutalité provocatrice, si elle n'était pas d'accord avec l'Allemagne ?...

Et alors, quand on est bien assuré de cette complicité active, il n'est pas très difficile de deviner où ils veulent en venir.

Croyez-vous, par exemple, qu'il n'y ait aucun rapport entre ce conflit italo-français brusquement provoqué par Mussolini et les affaires d'Espagne ?

Considérez cette guerre civile du seul point de vue qui doit être le nôtre et sans prendre parti dans les querelles intestines des Espagnols entre eux. Vous devez convenir que l'intérêt certain et capital de la France est qu'on ne nous fasse pas des Pyrénées une nouvelle frontière ennemie. Un troisième front à garder.

Nous ne pouvons admettre que s'y installent les Italiens, ni les Allemands !. Je sais bien que Mussolini a promis à Chamberlain de retirer ses troupes et de quitter ses positions aussitôt que Franco serait vainqueur. Mais les promesses de Mussolini vous semblent-elles une garantie suffisante et êtes-vous disposé à admettre qu'il aura sacrifié des milliards de lires et des milliers d'Italiens pour la seule gloire d'avoir pourfendu le dragon bolcheviste ?...

Alors, c'est que vous avez une vertu de confiance plus grande que la mienne !. Je redoute beaucoup qu'au moment donné il ne veuille « monnayer » ce qu'il tiendra en Espagne contre ce qu'il nous demandera ailleurs.

Le voilà le lien entre les deux affaires !. Mussolini pourrait bien nous dire alors : je vous concède l'Espagne, mais concédez-moi la Tunisie et la Corse et Djibouti !

Et alors, comme ni la France ni l'Angleterre ne peuvent accepter que l'Italie devienne maîtresse des voies maritimes qui leur sont indispensables, vous voyez où nous en serons !...

Non, vraiment, pour un tel résultat, ce n'était pas la peine que les ministres britanniques, par leur visite splendide à Rome, aillent redorer le prestige un peu déteint du dictateur.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Lettre à une débutante

Voilà, Mademoiselle, que vous débutez dans le journalisme, et agréablement, ma foi, puisque d'emblée vous êtes « rubriquarde ». Ne forcez point le sourcil et n'allez point prendre ce terme peu élégant pour un désobligeant sobriquet : c'est le néologisme par lequel on désigne dans le métier, avec plus de logique que d'harmonie, les teneurs de rubriques. L'une d'elles, dont je ne dirai pas l'objet pour éviter de vous désigner trop clairement, vous a été dévolue. Et vous êtes en ce moment toute glorieuse et toute angoissée, brûlée du désir de bien faire, dévorée du souci de vous montrer digne de votre tâche, crispée de plaisir et d'inquiétude. Nous avons tous connu, nous autres vieux de la vieille, ces heures fébriles, pendant lesquelles un grand sentiment de fierté, d'ambition et d'humilité nous habitait et où nous croyions que notre réputation et notre avenir dépendaient de l'excellence de notre prose. Nous avons savouré ces longs jours pendant lesquels d'un article mal venu nous conclusions que nous étions déshonorés, ou d'un mot bien venu estimions que l'avenir était à nous.

Tout cela est charmant et je ne trouve pas que votre contentement soit moins justifié que votre crainte, mais si vous voulez m'en croire, et à l'encontre de ce qu'on vous dira, ne vous laissez pas ronger par le démon de la perfection. Il ne vous conduirait nulle part. Emile Buré a coutume de dire que les journalistes écrivent sur du sable. Rien n'est plus vrai : nous traçons des mots sur le sable fin d'une plume et le flot reconstruit tous les soirs les signes que nous avons formés le matin. Un bon et honnête petit pite tous les jours, un château fort un peu plus prétentieux de temps à autre ; voilà le régime auquel je vous conseille d'habituer les passants. Pas de zèle pour le reste. Vous ne sauriez croire à quel point le lecteur impatient se contente d'une impression d'ensemble. N'oubliez pas que cette phrase de début ou ce trait final dont vous voulez amourement orner votre chronique, et dont le rythme, l'allure, la coupe, vous placent, vous le saluez : il n'y prendra même pas garde. Vous serez comme ces femmes qui, pour séduire le bien-aimé, se sont longuement parées, ont mis la robe la plus belle, le fard le plus adroit, et constatent mélancoliquement que celui pour qui elles se sont mises en frais ne s'en aperçoit même pas.

Pierre LAEWEL.

Informations

Au Sénat

Le Sénat s'est réuni, mardi à 15 heures, pour l'installation de son bureau et la fixation de son ordre du jour.

En prenant possession du fauteuil présidentiel, M. Jeanneney a prononcé un discours dans lequel il a fait un nouvel et ardent appel à l'union.

« La santé de la France, a-t-il dit, est un des gages de la paix, préservons-la. » M. Jeanneney a demandé avec force le plein rendement de nos institutions qui n'ont pas épuisé leurs vertus. En terminant, M. Jeanneney déclare que la France n'a cessé de vouloir la paix. Elle en a donné d'indiscutables preuves. La France ne convoite le territoire ni les biens de personne. Il lui suffit de poursuivre sa mission d'humanité dans l'empire colonial qu'elle s'est donné.

A la Chambre

La Chambre a repris, mardi, dans la matinée et dans l'après-midi la discussion des interpellations sur la politique extérieure.

M. Marguine parle de la question relative aux relations franco-allemandes.

M. Plichon intervient au sujet du mouvement nationaliste flamand.

Dans la séance de l'après-midi, M. Flandin prend la parole. Il déclare que le peuple français doit exactement connaître quels sont les engagements pris en son nom, avec quels appuis et contre quels ennemis il peut un jour être amené sur de nouveaux champs de bataille, à verser son sang.

M. Blum, interrompant M. Flandin, déclare accepter la responsabilité de la non-intervention. M. Flandin reprenant la parole conclut en déclarant que la rencontre de l'Allemagne et de la France créatrice, qui ont déjà tant apporté l'une et l'autre aux progrès de la civilisation, doit se faire sur les chemins de la paix et non dans l'enfer d'une nouvelle guerre.

M. Taittinger interpelle sur la nécessité pour la France d'être représentée partout, et surtout à Burgos.

La campagne italienne antifrançaise

Un mouvement en faveur de la restitution par les Italiens des décorations françaises dont ils seraient titulaires, vient d'être amorcé par la presse, qui annonce que le général en disponibilité Luco Musico fait parvenir à la « Gazette del Popolo », la croix de guerre française, en invitant ce journal à engager les anciens combattants italiens à imiter son geste.

Un mouvement analogue avait été dessiné par les journaux pendant l'époque des sanctions et de nombreux Italiens avaient renvoyé les décorations anglaises, françaises et belges.

L'Allemagne sera avec l'Italie

Dans les milieux politiques berlinois, on est complètement d'accord avec l'Italie et on soutient l'énergie avec laquelle les milieux autorisés italiens s'opposent aux tentatives de certains milieux de nouveau l'Espagne rouge.

A Berlin aussi, on estime qu'une telle intervention de la part de la France constituerait un facteur de trouble extraordinaire.

La déclaration de M. Mussolini que l'Italie reprendrait sa pleine liberté d'action et considérerait la politique de non-intervention comme périmée si, dans un avenir rapproché, de nouvelles interventions avaient lieu de la part des gouvernements amis de M. Negrin, est approuvée complètement par les milieux compétents de Berlin et considérée comme l'expression d'un point de vue tout naturel.

Le prochain discours d'Hitler

Les milieux gouvernementaux pensent que le discours de M. Hitler, le 30 janvier, à la réunion du Reichstag, portera principalement sur les Etats-Unis.

M. Hitler défendrait aussi, ouvertement, les revendications italiennes sur les territoires français.

Le conflit espagnol

Le représentant du gouvernement de Burgos, le duc d'Albe, a déclaré à l'« Evening News » que les craintes de voir, dans le cas d'une victoire nationaliste, l'Italie et l'Allemagne acquérir des territoires espagnols, peut-être les Baléares, ou tout au moins des bases sous-marines et aériennes n'étaient pas fondées.

« L'Espagne, a-t-il dit, ne cédera pas un pouce de son territoire à une puissance étrangère. »

Troupes italiennes à Djibouti

On déclare que de nouveaux renforts de troupes italiennes, ainsi que du matériel de guerre, sont arrivés à la frontière de la Somalie française. Selon des informations parvenues à Djibouti, les Italiens continuent à recruter des soldats parmi les tribus de Gourssoun et Ghiri.

Les Tchèques contre les Polonais

Un détachement de miliciens du gouvernement de Mgr Volislin, conduit par leur chef ont jeté des pierres sur le consulat polonais à Sevlus, en Ruthénie subcarpathique, brisant les vitres de l'immeuble.

La gendarmerie, informée de l'incident, a refusé d'intervenir en déclarant que le personnel était trop absorbé par le service.

A la suite de cet incident, le chargé d'affaires de Pologne à Prague a protesté catégoriquement.

Le gouvernement polonais demande réparation et déclare qu'il ne se contentera pas d'une « satisfaction partielle ».

En Chine

La police d'Etat chinoise a découvert, à Ichancha, une organisation d'espionnage qui procurait aux Japonais des informations sur la situation militaire en Chine. Elle comprenait plusieurs centaines de personnes qui ont été arrêtées. Parmi elles se trouvent des Chinois, des Coréens, des Mongols et plusieurs Européens.

500 espions ont été condamnés à mort. 62 ont été exécutés.

EN PEU DE MOTS...

— On annonce que les autorités allemandes auraient définitivement abandonné les poursuites pour haute trahison contre le docteur Schuschnigg, ancien chancelier d'Autriche.

— Heine Koschan, 23 ans, et Gérard Kersund, 26 ans, condamnés à mort pour trahison par le Conseil de guerre du Reich, ont été décapités à la hache, mardi matin, à Berlin.

— Une nouvelle œuvre inédite de Gabrielle d'Annunzio, intitulée « Idylle nocturne », a été découverte à Rivarolo Canavese, dans un débris, parmi de vieux papiers.

— On annonce la mort du romancier Léon Sazie, survenue à Paris. Il était l'auteur de nombreux romans populaires, notamment : « La blonde aimée », « Mirabal » et « Zigomar ».

— Mardi, en présence de M. Campinchi, ministre de la marine, le cuirassé « Richelieu », premier navire de ligne français de 35.000 tonnes, a été mis à l'eau à Brest.

NOS ÉCHOS

Sauvé.

Au temps où il ne mettait pas en scène les chefs-d'œuvre du Théâtre Français, Jovet racontait cette histoire :

— Dans un théâtre d'Etat, l'honneur de représenter Molière dans la pièce nouvelle d'un académicien était échu à un acteur d'une certaine qualité. Il ne s'en montra pas extrêmement satisfait, s'en montrant au contraire mécontent, car le bougre n'estimait point que Molière fût « de son emploi » !

— On se rend compte... — Il patageait vaillamment lorsque deux ou trois jours avant la première, il eut une illumination subite. Molière, dit-il en se frappant le front, c'est un cocu ! Il l'avait fait rentrer dans son emploi ! Il était sauvé.

Age.

Un directeur engageait une jeune comédienne qui venait de passer une très brillante audition. Les conditions débattues et acceptées, il lui demanda avec cette indispensable indiscrétion professionnelle :

— Pardon, mademoiselle, quel âge avez-vous ?

— Vingt-deux ans, répond l'artiste.

— Vingt-deux ans, fait le directeur, voilà un nombre qui ne s'avoue pas ! Lorsque on a votre âge, au théâtre, on n'annonce que dix-huit ans.

— Ah, oui, monsieur, répond la belle comédienne, vous croyez ?... C'est que dix-huit ans... Pensez, j'en ai vingt-neuf !

Traduction libre.

Certains esprits, mal intentionnés, soutiennent que le seul travail de la Société Nationale des Chemins de fer français a été de décorer nos murs d'affiches fort artistiques et de changer la casquette des contrôleurs.

D'autres, moins partiaux, considèrent que la nouvelle direction sut développer chez les cheminots cet excellent esprit qui s'est manifesté lors des grèves ou des froids rigoureux de l'hiver.

C'est pourquoi, sans doute, on traduit couramment les initiales S.N.C.F. par ce slogan : *Sans Nous, C'était Pêche*.

A quoi quelques grincheux, jaloux des prébendes des grands techniciens, opposent cette version : *Sacrés-Nous, Chers Frères*...

Féminité.

Une de nos jolies actrices, qui est en même temps une femme d'esprit, jouait à la Michodière. Dans un entr'acte, on parlait jalousie dans sa loge : Et elle :

— Ce qu'il y a d'exaspérant chez les hommes, ce n'est point tant leur jalousie que l'aveuglement avec lequel ils choisissent les occasions de la manifester.

Quelle belle comédie en trois actes dans ces trois lignes !

Plaisir.

Un riche banquier venait trouver Louis Jovet l'autre jour pour présenter une pièce qu'il venait de terminer.

Sachons voir les faiblesses de nos adversaires

Alors que M. Chamberlain vient de discuter à Rome avec Mussolini, il est bon de se souvenir que si la France a pour elle la justice, elle a aussi la force. Certes, nous pourrions être beaucoup plus forts que nous ne le sommes, nous le devrions, et dans ce journal, j'ai trop multiplié les critiques pour les mettre aujourd'hui sous le boisseau. Mais nous serions les derniers des maladroits si nous ne tenions aucun compte des faiblesses de nos adversaires.

L'Italie parle très haut, mais derrière ces paroles retentissantes, qu'y a-t-il ? La volonté d'être une grande puissance, soit. Mais quelle musculature ?

Or, sans vouloir revenir sur ce que toute l'Europe sait, à savoir que la situation économique et financière de l'Italie est très mauvaise et que le peuple mal vêtu et mal nourri souffre et commence à montrer son mécontentement, nous avons le droit et le devoir de noter que, de cette situation, les armements et notamment les armements maritimes de l'Italie sont en train de grandement souffrir.

Voici des précisions :

L'Italie possède quatre vieux cuirassés de 21 à 23.000 tonnes : le *Cesare*, le *Caour*, le *Duilio*, le *Doria*, et elle en a quatre de 35.000 tonnes en chantier : le *Littorio*, le *Vittorio-Veneto*, le *Roma* et l'*Impero*.

Les deux premiers : *Cesare* et *Caour*, ont été modernisés et sont en ligne :

Les deux suivants : *Duilio* et *Doria*, sont en cours de modernisation et donc en chantier.

L'un, le *Doria*, sera prêt en août 1939, l'autre, le *Duilio*, au printemps 1940.

Quant aux cuirassés neufs, le *Littorio* et le *Vittorio-Veneto* n'entreront pas en service avant la fin de 1939 ou peut-être même en 1940, alors qu'au moment de leur mise sur cale (octobre 1934) l'entrée en service était prévue pour la fin de 1938.

L'*Impero* est à peu près dans le même état qu'en mai 1938 au moment où le Duce a posé le premier rivet.

Le *Roma*, mis sur cale à Trieste le 18 septembre 1938, est moins avancé encore que l'*Impero*.

En tenant compte des gains de temps que l'expérience acquise dans la construction du *Littorio* permettra de réaliser dans celle de l'*Impero* et du *Roma* et en admettant que l'approvisionnement en matières premières soit plus facile demain qu'aujourd'hui, c'est-à-dire dans la meilleure des hypothèses, on peut prévoir que ces deux derniers cuirassés entreront en service en 1942.

Et maintenant, des questions.

Est-ce que ces retards, étonnants dans un pays totalitaire dont le chef pousse avec vigueur aux armements, ne sont pas dus à la rareté des matières premières que sans doute l'Allemagne peut fournir à son alliée — et encore il lui arrive d'en manquer — mais qu'elle n'entend pas lui fournir gratuitement, ce qui reviendrait à payer un sur deux des cuirassés italiens ?

En d'autres termes, l'Italie n'en est-elle pas arrivée à ce point qu'elle ne peut plus suivre la course aux ar-

mements, au rythme que lui impose l'Angleterre et l'Amérique et que l'Allemagne et la France suivent sans essoufflement ?

Les Italiens répondront que nos deux 35.000 tonnes : le *Richelieu* et le *Jean-Bart*, ont l'un huit mois, l'autre quinze mois de retard, et c'est vrai. Mais nous dirons sans nous gêner que les arsenaux français font maintenant 44 heures et que l'industrie privée travaillant pour la marine en fait autant, que nous avons les matières premières nécessaires ou l'argent pour nous en procurer, que la place du *Richelieu*, qui sera lancé le 17 janvier, va être prise immédiatement par le *Georges-Clémenceau*, et que la *Gascogne*, de 35.000 tonnes aussi, sera mise sur cale dans quelques mois d'ici, dès que le *Jean-Bart* sera lancé.

Et j'ajouterais qu'aujourd'hui nous disposons, contre les deux seuls cuirassés italiens modernisés qui soient en ligne, de trois cuirassés modernisés de valeur égale aux bateaux italiens et de deux cuirassés modernes : le *Dunkerque* et le *Strasbourg* de 26.000 tonnes et portant chacun 8 pièces de 330 millimètres.

Conclusion : autant la force allemande sur mer s'accroît avec une régularité impressionnante, autant les constructions italiennes vont assez lentement pour que cette lenteur soit un signe de l'épuisement des finances du pays. C'est toujours la différence de la grande nation industrielle, puissamment outillée et très riche en charbon, au peuple de type surtout agricole et qui ne possède ni charbon, ni fer, pour ne parler que de cela.

L'Allemagne vise à nous dépasser sur mer ; elle pouvait espérer le faire voici quelques mois ; je ne dis pas qu'elle y arrivera aujourd'hui que nous sommes réveillés, mais enfin le fait est qu'elle possède à flot, outre ses trois *Deutschland* de 10.000 tonnes, un cuirassé de 26.000 tonnes, et qu'en chantier elle en a un autre de 26.000 tonnes. Et encore une fois, qu'elle va vite.

Mais dans la course avec l'Italie et malgré le handicap des 40 heures d'hier, des 44 heures d'aujourd'hui, nous gagnons nettement jusqu'à ce jour. Ce sont là de ces choses qu'il faut dire aujourd'hui non pas certes pour détendre le moins du monde notre effort, mais pour accroître notre orgueil, et pour nous remplir d'espérance.

Pas d'Empire sans marine, je l'ai pour ma part crié bien souvent. On nous demande — des journalistes de Rome et d'ailleurs, je le veux bien et je veux croire que c'est sans penser à mal — des morceaux de notre Empire. Répondons que jusqu'à ce jour la France qui tient la onzième partie du monde et gouverne 110 millions d'âmes, possède une flotte de combat très supérieure à celle de l'Italie et qui — à cause des difficultés financières de celle-ci et aussi à cause de l'ampleur de notre redressement — le restera demain. Les Corses, les Tunisiens et les Français de Djibouti en seront particulièrement heureux.

Pierre DOMINIQUE.

Qu'à cela ne tienne !

Au théâtre. — Le petit homme : — Pardon, monsieur, mais vous me masquez entièrement la scène... Le gros homme (joviallement) : — Vous n'avez qu'à rire quand je ris et personne ne s'en doutera, mon ami !...

Le LISEUR.

Chronique du Lot

Le Lot à Paris

MATINÉE DU 8 JANVIER
DES « CADETS DU QUERCY »

La première matinée de l'année nouvelle. Plus de 300 Lotois dans la salle des Sociétés Savantes. On eût dit que tous les originaires s'étaient donné rendez-vous ce jour-là. La gaieté, l'entrain régnaient. Il semblait que tous avaient à cœur d'inaugurer ce début de l'an sur un rythme joyeux pour que les jours qui viennent gardent une empreinte profonde de bonheur. Il semblait que, dans la grande famille lotoise, tous les Cadets soient venus puiser force et soleil pour en illuminer leur avenir.

A tous nos Cadets, je souhaite une année de bonheur. Bonheur familial, dans l'entente, l'amour, la prospérité. Oui ! Mais bonheur aussi dans la Paix. Septembre dernier nous a repenchés, pleins d'angoisse, sur le grand moribond qui semble ne jamais vouloir mourir et qu'on appelle la Guerre. La guerre est un non-sens humain et social. Elle est la négation des forces vitales de tout un peuple, de tous les peuples. Un monde sain, équilibré, sage, ne doit pas dresser les forces de mort contre les forces de vie. Sinon, c'est la mainmise de l'instinct, sur l'intelligence, la faillite d'une expérience douloureusement acquise au cours des siècles, l'échec de la bonté humaine qui sommeille au cœur des hommes et qui a tant de fois sauvé l'humanité. A tous, je souhaite la paix, la paix des âmes, la paix des armes...

Le bal, plus animé que jamais, obtint un grand succès. Les soucis, les tâches quotidiennes furent oubliés dans un tourbillon de valse, dans un pas de polka. On dansa sur l'année enfuie et sur toutes les douleurs qu'elle avait pu apporter. Un grand espoir inonda les poitrines, faisait s'entr'ouvrir les lèvres ; si l'an nouveau pouvait n'être qu'une valse de Strauss, colorée, chaude, légère ? si de tous ces pas qui s'égrenaient sur le plancher du bal, pouvait jaillir l'étincelle du bonheur ?... L'orchestre Dufrenoy mena la ronde de main de maître. Il a l'habitude de dispenser de la joie. Mais il a, en contre-partie, l'habitude de succès. Et son succès fut vite ce jour-là.

Le Concert. — On devait jouer une comédie en un acte. Le commissaire général des Fêtes, René Planchet, vint annoncer que « Le Regard en arrière » ne pourrait être représenté que le dimanche 5 février. L'un des principaux acteurs venait de tomber malade.

Mme Jeanne Doureuve, soprano gracieuse, nous charma. Elle chanta avec délicatesse et sensibilité : « Plaisir d'amour », « La Chanson de l'Adieu » et « Le Roi de Thulé ». Un très bon point à Madame Doureuve pour ses interprétations nuancées. Le chanteur fantaisiste Robert Bégeault lui succéda. On écouta avec amusement ses chansons : « Le Parfait honnête homme », « Gavotte Louis XV » et « Les Joies de la Circulation ». Un excellent moment de gaieté qui fut très apprécié.

Tout le monde connaît Mme Roger Chaput. Une comédienne amateur qui réunit charme et talent. Elle possède une sensibilité profonde qui fait merveille. Elle ne pouvait mieux faire que de choisir deux poèmes de Rosmonde Gérard : « Le Baccauré » et « Poste restante ». Elle y fut délicieuse de grâce et d'émotion. J'y pense : pourquoi Mme Chaput ne s'essayerait-elle pas dans du Musset ? Cela lui conviendrait parfaitement, à mon avis.

Tandis que se poursuivait le bal, et avant le concert, se tenait l'assemblée générale annuelle des Cadets, dans une salle voisine. Les rapports moral et financier furent lus, qui obtinrent une approbation unanime. Et l'on constitua le Comité-Directeur pour l'année 1939.

Notre Président, Jules Crabol, fut réélu, à la grande joie de tous. A la Vice-Présidence, nous relevons les noms de MM. Jules Miquel, Gaston Lamouroux, Jean Ausset, Henri Destrel, Antoine Dussan, Henri Escoffier, Pierre Périé et Charles Trémollières.

Au poste de Secrétaire général, Gaston David, toujours activement sur la brèche. Les Secrétaires seront Jean Soudré et Charles David. Le Trésorier général, réélu, Gaston Rosières. Trésoriers : Gérard Jousselin et Jean Vaysières. Alexis Labouygue sera l'archiviste. MM. Bugès et Labro occuperont les postes de Commissaires aux Comptes. Membres du Comité-Directeur : Mmes Barreau, Cnacia, Collonges, Paillet et Mlle Gendron. MM. Blanchet, Barreau, Bonnais, Cantagrel, Dissès, de Lacam, Lacoste, Lagarde, Lagarrigues, Pierre Lamouroux, Meillac, Murat, Muret, Parrot, Souhac, Vialattes, Vincent.

Le président Jules Crabol, au nom du nouveau Comité-Directeur, remercia l'Assemblée générale. S'il a réussi, déclara-t-il, à ne pas se montrer trop indigne de la succession difficile de M. C. de Lacam, c'est à la cordiale collaboration de tous les Cadets qu'il le doit. Et il cita, en particulier, Mme Cnacia, Gaston David et Gaston Rosières. Mais personne n'ignore l'im-

L'EXEMPLE DES CONTRIBUTUABLES PARISIENS

L'an dernier, les Contribuables Parisiens recevaient en cadeau de Nouvel An l'annonce d'une augmentation de 35 0/0 sur la Patente, de 43 0/0 sur la Personnelle Mobilière et de 50 pour 100 sur le Foncier. Ces surcharges écrasantes n'équilibraient même pas un budget dont le déficit devait, en cours d'année, atteindre un milliard.

Pour l'année 1939, le projet de l'Administration Préfectorale comportait encore 400 millions d'impôts nouveaux et 500 millions d'emprunt. On voit à quelles extrémités son adoption par le Conseil municipal eût conduit les contribuables parisiens.

Heureusement, d'une année à l'autre, ceux-ci ont su agir et se grouper. La Fédération Nationale des Contribuables a établi un important rapport sur la gestion de la Ville de Paris, une étude technique, concluant à la possibilité de réaliser un milliard quatre cents millions d'économies, soit le quart du Budget.

Les Syndicats Professionnels constituant un Comité de Coordination des Contribuables Parisiens adoptaient les conclusions de ce rapport et déclanchaient un impressionnant mouvement d'opinion. Le Conseil municipal, à la suite de son Rapporteur du Personnel, exigeait du Préfet économies et aménagements et votait, dans la ligne du Comité de Coordination, un budget sans aucun centime additionnel, repoussant en particulier toute majoration des tarifs d'octroi, toute augmentation de la taxe sur les locaux d'habitation et réalisant près de 500 millions de compressions.

Ainsi, — une année de travail technique, précis, de la Fédération Nationale des Contribuables sur le Budget de la Ville de Paris,

— un mois d'action commune et puissante du Comité de Coordination pour soutenir cet effort de contrôle, — la compréhension des éléments sains du Conseil municipal de Paris font aux Contribuables parisiens les éternels d'un Budget en équilibre, comportant une réduction de cinq cents millions sur le projet de l'Administration.

N'y a-t-il pas là un magnifique exemple des possibilités offertes à toutes les communes de France par le Contrôle des Contribuables sur les finances municipales ?

Exequatur

L'exequatur a été délivré à M. Mario de Lima Barbosa, consul du Brésil à Bordeaux, avec juridiction sur le département du Lot.

Médaille agricole

La médaille agricole est décernée M. J.-M. Soucirac, propriétaire à Vailac (Lot). Nos félicitations.

La médaille agricole est décernée M. J.-M. Soucirac, propriétaire à Vailac (Lot). Nos félicitations.

La médaille agricole est décernée M. J.-M. Soucirac, propriétaire à Vailac (Lot). Nos félicitations.

La médaille agricole est décernée M. J.-M. Soucirac, propriétaire à Vailac (Lot). Nos félicitations.

La médaille agricole est décernée M. J.-M. Soucirac, propriétaire à Vailac (Lot). Nos félicitations.

La médaille agricole est décernée M. J.-M. Soucirac, propriétaire à Vailac (Lot). Nos félicitations.

La médaille agricole est décernée M. J.-M. Soucirac, propriétaire à Vailac (Lot). Nos félicitations.

La médaille agricole est décernée M. J.-M. Soucirac, propriétaire à Vailac (Lot). Nos félicitations.

LOTÉRIE NATIONALE

L'émission de la deuxième tranche de la Loterie Nationale (tranche de l'Agriculture) s'est ouverte mercredi 18 janvier.

Cette tranche identique à la précédente est limitée comme elle, à 1.500.000 billets et comporte 198.686 lots.

Tirage de la Loterie Nationale

Voici les résultats de la 15^e tranche de la Loterie Nationale, dite des Sports d'Hiver.

Le numéro 1.444.728 gagne 5 millions. Les numéros 985.110, 817.861, 998.753, 22.977 gagnent 1 million.

Les numéros 1.368.017, 72.036, 455.592, 327.635, 1.335.168, 1.163.569 gagnent 500.000 francs.

Les numéros finissant par 02.912 gagnent 100.000 francs.

Les numéros finissant par 75.703 et 81.361 gagnent 80.000 francs.

Les numéros finissant par 02.902 et 81.239 gagnent 50.000 francs.

Les numéros finissant par 7.449, 3.167, 4.020, 6.241 gagnent 20.000 francs.

Les numéros finissant par 375 gagnent 10.000 francs.

Les numéros finissant par 898 gagnent 5.000 francs.

Les numéros finissant par 80 gagnent 1.000 francs.

Les numéros finissant par 95 et 21 gagnent 220 francs.

Les numéros finissant par 1 gagnent 110 francs.

L'ouverture de la pêche à la truite

L'ouverture de la pêche à la truite dans le Lot est fixée du 1^{er} février au 21 octobre.

Service de la Trésorerie aux armées

M. Vermande, vérificateur principal de 3^e classe des contributions indirectes à Figeac, est nommé dans le service de la Trésorerie aux armées au grade de payeur adjoint de 2^e classe.

En défaut

Pour défaut de carte d'identité d'étranger, contravention a été dressée à Mme Stupak Khaterine, cultivatrice à Girac.

Pour défaut de renouvellement de la carte d'identité d'étranger, le nommé Louis Bascherio, domestique agricole à Martel, a été l'objet d'un procès-verbal.

Accident mortel

Mercredi, le nommé Biesado Stephan, 20 ans, sujet polonais, domestique agricole chez M. Desjeux, propriétaire à Rignac, déversait un chargement de feuilles mortes dans un trou profond de 3 mètres.

Malheureusement, ayant fait faire une fausse manœuvre à son cheval, il a été entraîné dans l'excavation et a eu la tête écrasée par la ridelle de la charrette. La mort a été instantanée. Le docteur Souilhé, de Gramat, qui a examiné le cadavre, a déclaré que le décès était dû à la rupture des vertèbres cervicales.

Tombé d'un autorail

Lundi soir, vers 19 heures, M. Henri Bories, métayer de Mme Lacarrière, 53 ans, au château de Bétaillon se trouvant à Martel, avait pris l'autorail pour rentrer chez lui.

A un certain moment l'autorail prit le ralentissement habituel quand il aborde une courbe très prononcée. Henri Bories croyant que l'autorail entrerait en gare ouvrit la portière. Au même moment, Bories perdant l'équilibre tomba sur la voie. Des voyageurs donnèrent aussitôt l'alarme : l'autorail s'arrêta à une centaine de mètres de l'accident. On accourut pour porter secours à Bories mais la mort avait fait son œuvre. Bories avait été tué sur le coup.

Coups et blessures réciproques

M. Félix Bessières, demeurant à Molières, et son frère Julien, demeurant à Castelnaud, se sont pris de querelle au sujet d'une bicyclette et se sont portés des coups.

Et tous deux ont porté plainte pour coups et blessures !

Double contravention

Une double contravention a été dressée à un entrepreneur dont la remorque automobile n'était pas signalée par le triangle jaune réglementaire et obligatoire, et pour défaut de numéro minéralogique et de feu rouge à la dite remorque.

Foire du 14 janvier 1939

La foire du 14 janvier, de Cahors, a été assez importante. Voici les cours : Poules, 5 fr. 50 ; poulets, 6 fr. ; lapins, 3 fr. ; dindons, de 5 à 6 fr. de tout le livre ; pigeons, de 10 à 12 fr. la paire ; œufs, 9 francs la douzaine.

Halle : maïs, 75 fr. les 80 litres. Marché aux oies grasses : oies grasses, 8,50 à 9 fr. ; canards gras, de 7,50 à 8 fr. la livre ; foies gras d'oies, 60 fr. le kilo.

Truffes : Apport assez important ; le cours a été de 75 fr. le kilo.

EDEN

JEUDI — SAMEDI
et DIMANCHE (en soirée)
DIMANCHE (matinée)

Venez applaudir l'inénarrable comique FERNANDEL et sa fille, la petite Josette dans une charmante comédie

Josette

AVEC
Mona GOYA et Robert ARNOUX

CAHORS

AU CERCLE GAMBETTA CONFÉRENCE DE M. BÉGUÉ

La Conférence mensuelle du Cercle Gambetta aura lieu le dimanche 22 janvier, à 21 heures.

M. Bégué, inspecteur d'Académie, y développera le sujet suivant : « Un poète. Un homme. Charles Péguy. »

Comme de coutume, adhérents et amis du Cercle sont cordialement invités ainsi que les membres de leur famille.

Ils pourront retenir les places nécessaires en s'adressant à la Gérante du Cercle.

CHRONIQUE AERONAUTIQUE

Nous rappelons que c'est dimanche prochain, 22 janvier, à 10 h. du matin, qu'a lieu au Siège social, Chambre de Commerce, l'Assemblée générale annuelle de l'Aéro-Club du Quercy.

Nous prions instamment tous les membres du Club d'assister à cette réunion, au cours de laquelle tous renseignements seront fournis sur l'activité du Club en 1938 et les résultats obtenus par la Section d'Aviation Populaire qui lui a été confiée.

A l'heure actuelle, les cours théoriques ont repris :

1^o Cours de mécaniciens, tous les lundis, à 20 h. 30 par le Sergent Poignet ;

2^o Cours de modèles réduits, tous les jeudis, à 20 h. 30, par M. Babouline ;

3^o Cours d'aérodynamique, tous dimanches à 10 h., par le Docteur de Nazario.

Le matériel affecté à la section comprend :

1. Trois avions (2 Lucioles et un Cri-Cri Salmson), le tout neuf et parfaitement entretenu par le chef mécanicien Denat.

2^o Un planeur II. A., modifié selon les instructions du service technique.

3. Un treuil mis au point, prêt à fonctionner.

102 élèves inscrits.

25 pilotes brevetés qui attendent le bon vouloir du Ministère de l'Air pour reprendre leur entraînement, suspendu depuis trois mois.

Tous renseignements seront donnés à l'Assemblée générale sur les causes de cette suspension et de son maintien anormal.

CERCLE MUSICAL DE LA RÉGION DU SUD-OUEST

Grand bal

L'on nous annonce que le Cercle Musical de la Région du Sud-Ouest de notre ville organise le samedi 4 février, à 21 heures, au dancing du Palais des Fêtes, une grande soirée dansante avec un grand orchestre.

Nous reviendrons sur cette soirée très prochainement.

Retour d'Espagne

Lundi soir, un convoi de 32 volontaires des brigades internationales d'Espagne, convoyés par des inspecteurs de la police spéciale, est passé en gare de Cahors, en direction de Paris.

Arrestation de deux cambrioleurs

Il y a quelque temps, un cambriolage fut commis à Boissières, dans l'immeuble Aymard. Des objets en cuivre avaient été volés. La gendarmerie de Cahors ouvrit une enquête, à la suite de laquelle les soupçons furent portés sur deux individus qui travaillaient sur les chantiers de la voie ferrée.

Comme ils habitent Cahors, rue St-Pierre, ils furent signalés au Commissaire de police qui, aussitôt, les convoqua à son bureau mercredi.

Après un court interrogatoire les deux individus ont avoué les vols commis, ils ont reconnu avoir vendu les objets à M. Frayssinet, chiffonnier à Cahors.

Ce sont les nommés Jean Pagès, 29 ans, de Gramat, manoeuvre à Cahors, et Emile Farfat, 39 ans, sans domicile fixe, manoeuvre.

Pagès a déjà subi plusieurs condamnations.

Ils ont été écroués à la prison mercredi soir, à 18 heures.

PALAIS des FÊTES

JEUDI 19
(en soirée à 20 heures 45)

Les Dieux du Stade

1^{er} grand prix de la Biennale de Venise EN COMPLEMENT :
Martha EGGERTH

L'héroïne de la « Symphonie Inachevée » DANS
Manoir en Flandre

SAMEDI 21, DIMANCHE 22 (à 20 h. 45)
DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Changement de programme
Marguerite MORENO, LARQUEY
Micheline CHEIREL, Alice TISSOT

Ces dames aux chapeaux verts

LA SEMAINE PROCHAINE

Le film tant attendu

Blanche Neige et les sept nains

de Walt Disney

CHRONIQUE DU SKI-CLUB

La vitalité de notre Société s'affirme de jour en jour et son activité est des plus admirables. Ainsi le dimanche 8 janvier, une équipe de jolies skieuses et de joyeux skieurs prenait d'assaut le train de 3 h. 18, pour aller respirer l'air pur des cimes pyrénéennes. L'on vit ce jour-là plus de 20 membres du ski-club cadurcien glisser avec joie sur les pentes neigeuses du col de Puymorens. Tous rentrèrent ravis de cette promenade, hélas trop courte.

Dimanche dernier une non moins sympathique équipe allait faire des prouesses dans les parages du Lioran. Enfin, dimanche prochain tous les records doivent être battus et des gens bien informés annoncent que près de 50 skieurs et skieuses, après avoir soigneusement farté leurs skis et donné un dernier coup de tournevis à leurs fixations, partiront une fois de plus vers les hautes vallées de l'Ariège.

Vous qui lisez cet article et qui hésitez à vous joindre à nous, venez, vous serez bien accueillis et vous ne regretterez pas votre voyage sur la neige.

Maintenant sachez bien que le ski c'est pour tout le monde le plus merveilleux et le plus proche des moyens d'évasion. C'est la joie retrouvée, la belle lumière des hauts pays, un premier retour à la santé morale et enfin la vraie jeunesse renouvelée.

Encore une fois, venez avec nous profiter de toute la somme de plaisirs et de beautés que l'on peut tirer de la neige. Le soleil et la neige vous appellent. A dimanche.

Réunion pour l'organisation du départ le vendredi 20 courant, à 21 heures précises, au siège social : Café Tivoli.

Banquet de la classe 1914

Tous les camarades de la classe 1914 sont invités à assister au banquet annuel fixé au troisième samedi.

Cette année, ce banquet aura lieu le samedi 21 janvier à 20 heures.

Les camarades réunis en Comité d'organisation, le 12 courant, au Café de la Promenade, font un pressant appel à tous les camarades 1914, pour se faire inscrire, avant le vendredi 20 janvier, à ces agapes fraternelles, qui resserrent davantage les liens d'amitié entre survivants de la classe.

Les inscriptions et versements peuvent être effectués aux camarades indiqués ci-dessous : Ludo Rollés, journaux, Bd Gambetta ; Larrive, négociant, rue Foch ; Pouchet, employé. P.-O.-Midl, député de Cahors.

Rendez-vous préliminaire samedi soir 19 heures au Café de la Promenade, pour l'apéritif.

Pas d'absentéisme ! Soyez exacts au rendez-vous. Belle soirée en perspective.

Réunion ce soir jeudi 19, au Café de la Promenade, à 20 heures 30, pour mettre au point le menu et fixer le prix.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de M. Pierre Vincent, décédé à Cahors, à l'âge de 71 ans. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons à Mme Pierre Vincent, à M. et Mme Imbert et leur fils, à tous les parents nos sincères condoléances.

Amicale du personnel des Hôtels Cafés, Bars et Restaurants

Tous les membres sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu vendredi 20 courant à 22 heures, au café de Bordeaux. Présence indispensable. — Le Secrétaire.

Vol d'une bicyclette

M. Valette, demeurant rue Brive, avait placé sa bicyclette devant chez lui. Quand il voulut la reprendre, elle avait disparu. M. Valette a porté plainte à la police qui a, aussitôt, ouvert une enquête.

Les dernières créations, les plus beaux bijoux de baptême, fiançailles, mariages se trouvent chez

Mandelli

JOAILLIER-ORFÈVRE, CAHORS
MANDELLI achète au plus haut cours
vieux bijoux, monnaies or et argent.

Accidents du travail

Au cours des travaux qui sont exécutés sur la voie du chemin de fer entre Dégagnac et Cahors, MM. Marius Gimenez, de Gourdon, a été blessé à la main droite ; Roger Laurent, de Dégagnac, a également été blessé à la main droite et Henri Palot, de Laverantière, a été blessé à la cuisse gauche. Incapacité de travail de 10 à 15 jours.

Ces ouvriers sont employés par l'entreprise Grau et Mortera, de Toulouse.

Le camion dérapé

Lundi matin, un camion automobile transportant du vin, venant de l'Aude, a dérapé sur la route de Saint-Pierre-Lafeuille, près Cahors, et s'est jeté contre le talus de la route.

Pas d'accident de personnes, mais les dégâts matériels sont assez importants.

Chute de bicyclette

Lundi, un traillleur sénégalais descendait à bicyclette le boulevard, lorsqu'en face le bazar du Lot il voulut éviter une automobile.

Malheureusement, il perdit l'équilibre et tomba sur la chaussée. Dans la chute, il s'est fortement contusionné.

Après avoir reçu les soins à la pharmacie Lagarde, il a été conduit à l'hôpital.

Vol et restitution

M. Emile Bladié, propriétaire à St-Médard-Catus, constata que 500 plants de vigne environ avaient été dérobés dans sa propriété, il porta plainte à la gendarmerie de Catus qui ouvrit une enquête, à la suite de laquelle les soupçons se portèrent sur le nommé Ernest Molinier, 34 ans, cultivateur, demeurant aux Argandes (commune de St-Médard).

Interrogé, Molinier reconnut être l'auteur du vol et restitua aussitôt les plants à M. Bladié. Procès-verbal a été dressé.

L'auto tombe sur la voie

M. Longueuch, de Dreuille (commune de Lissac-et-Mouret), revenait de la foire d'Assier, en auto, dans laquelle se trouvaient sa fille et un ami.

A un virage l'auto dérapa et alla heurter la rampe du pont de Lascaze. Sous le choc, la rampe se brisa et l'auto fut projetée sur la voie ferrée.

Des témoins de l'accident accoururent et dégagèrent de l'auto les occupants qui, tous les trois, étaient très gravement contusionnés.

Ils ont été transportés tous les trois à l'hôpital de Figeac.

Les Sports

AVIRON CADURCIFIEN

Les membres actifs de l'Aviron Cadurcien réunis en Assemblée générale, le vendredi 13 janvier, ont élu leur Conseil d'administration pour l'année 1939, comme suit :

Président : M. Orliac ; Vice-Présidents : MM. Caillau, Salgues ; Secrétaire : M. Talou ; Trésorier : M. Combalbert ; Membres : MM. Lapuyade, Alayrac, Vidal, Laporte, Rollés, Ichard, Colomb, Ruffa, Nivet, Gagnayre, Marmiesse, Heilles, Verdier.

M. Salgues, le dévoué président de la section Aviron, fit un long et excellent compte rendu de la saison passée et nous croyons qu'il n'est pas inutile de rappeler les succès remportés par l'Aviron Cadurcien, qui ne compte que des amis parmi la population cadurcienne.

Tout d'abord, cette Société obtint le premier prix au concours de tir d'avril 1938, au champ de tir de Caillac et le tireur Garrigou se vit attribuer la place de premier au classement individuel.

Vint ensuite la saison d'aviron et parmi les nombreux tireurs et barqueurs furent sélectionnés pour représenter la Société : Outrigger débutant : Fournéau, Sénéac, Bourdet, Masbou, barreur, Dols.

Yole débutant : Causse, Chiffroy, Carmen I, Carmen II, barreur, Yglésias.

Les 12 juin, à Montauban, 19 juin, à Cahors, 26 juin, à Libos, 3 juillet, à Villeneuve, 17 juillet à Villemer, nos équipages confirmèrent nos pronostics et ne remportèrent que des succès, dont un bien notoire : ce fut l'attribution à l'équipe Fournéau, Sénéac, Masbou, Bourdet et Dols du magnifique challenge « Poussou », gagné dignement à Libos, devant des équipes de grande classe.

Ces athlètes firent grande impression durant toute la saison et furent mis en vedette dans le Sud-Ouest. Aussi l'Aviron Cadurcien confiant dans leurs possibilités n'hésita pas malgré les frais très élevés à engager cette équipe aux championnats du Sud-Ouest (Coupe Gandoz) qui se disputèrent à Agen le 24 juillet. 12 sociétés étaient engagées et aux éliminatoires du samedi nos brillants équipiers enlevèrent le 1^{er} place de leur série et se qualifièrent ainsi pour la grande finale du lendemain dimanche.

Cette finale

exposition du dimanche précédent contre Lauzerte et ont prouvé, qu'au complet, ils sont difficilement battables.

Toute l'équipe est à féliciter pour son courage et sa tenue exemplaire sur le terrain et, en particulier, l'inter-droit, Sotte, qui fut le grand réalisateur de la journée, en marquant à lui seul les 4 buts.

Moins heureuse que sa cadette, l'équipe première des Jeunes Cadourques, privée des services de son inter-gauche, ailier droit et demi-centre titulaires, et devant un adversaire renforcé en la circonstance par des éléments de marque, ne put obtenir qu'un méritoire match nul.

La partie. — D'entrée, Agen domine et marque, mais Cahors égalise par Delmas. Très en verve, Agen aggrave le score de deux nouveaux buts. Les Cadourques, loin de se décourager attaquent et Gonzales réduit la marque par un beau shoot en biais.

A la reprise, le jeu se ralentit et Cahors égalise par Ramon — 3 partout. Redoublant d'efforts, Agen reprend de l'avance au tableau, mais pas pour longtemps, car sur tir plongeant de Belrande, Delmas égalise à nouveau et arrache le match nul pour son équipe.

La fin est sifflée au grand soulagement des joueurs qui quittent le terrain, en véritables automatés heureux.

Football-Association

A.S. Castelnaud bat Etoile Sportive Cadurcienne (2), par 6 buts à 1. — Les jeunes de l'Etoile trouvent devant eux une équipe plus forte, mais qui doit cependant s'employer à fond pour obtenir la nette victoire indiquée par le score.

Partie très amicale et jouée dans le meilleur esprit sportif. Excellent entraînement pour l'équipe de Castelnaud.

En coupe de l'Ufolep, Etoile Cadurcienne (1) bat E.S. Boissières, par forfait. — Cette dernière équipe se présente à une heure avancée sur le terrain de la route de Toulouse et avec un effectif squelettique par suite de déflections à la dernière minute.

Etoile Sportive Cadurcienne

Le Bureau de l'Etoile est heureux d'annoncer à la jeunesse cadurcienne l'organisation d'un grand bal dans la salle du Robinson, avec les concours du « Pierrot-Jazz » de St-Céré. La date, non encore fixée définitivement, est prévue pour le commencement de février.

Des détails seront prochainement communiqués à la presse locale.

Arrondissement de Cahors

Pern

Découverte d'ossements. — Au cours des travaux de construction de la route de St-Paul-Labouffie à Terry (commune de Pern), les ouvriers ont découvert, au lieu-dit St-Barthélemy, des ossements humains.

On présume que ces ossements datent de 300 ou 400 ans.

Laburgade

Nécrologie. — Nous avons appris avec tristesse le décès de M. Bousquet Pierre, âgé de 69 ans, survenu après une assez longue maladie.

M. Bousquet était le courtier en truffes bien connu de toute la région, il avait été pendant longtemps maire de notre commune et il était chevalier du Mérite agricole. Ses obsèques ont eu lieu mardi, au milieu d'une foule de parents et d'amis venus l'accompagner à sa dernière demeure.

A la famille éplorée nous offrons nos sympathiques et sincères condoléances.

Calvignac

Accident mortel. — Samedi dernier, notre compatriote, M. Redon Jules, était occupé à charrier des troncs d'arbres lorsque son attelage, soudainement saisi de frayeur, fit un écart et versa dans un champ qui se trouvait en cet endroit à 2 ou 3 mètres en contre-bas de la route. Le conducteur fut entraîné avec son attelage et reçut dans cette chute d'assez fortes contusions. Le docteur, appelé aussitôt, ordonna son transfert à l'hôpital de Cahors où les soins qu'il y reçut laissent espérer qu'il n'y aurait pas de suite fâcheuse. Après une amélioration progressive de plusieurs jours, son état s'aggrava subitement et le

samedi suivant, nous apprenions la douloureuse nouvelle de sa mort.

Il n'est pas besoin de dire l'émoi que cet accident a provoqué dans notre calme petit village aussi est-ce au milieu d'une nombreuse assistance que furent célébrées dimanche matin ses obsèques.

Nous prions sa famille, que cette cruauté du sort vient d'éprouver si promptement, d'agréer l'expression de nos condoléances les plus sincères.

Livraison des tabacs. — La date de livraison des tabacs de la récolte 1938 est fixée pour la commune de Calvignac, aux 2 et 3 février prochains.

Vidaillac

Nécrologie. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Jean-Pierre Pradines, décédé à l'âge de 90 ans.

M. Jean-Pierre Pradines qui était le doyen de la commune ne comptait que des amis dans la commune et la région.

A ses obsèques qui ont été célébrées lundi assistait une foule nombreuse de parents et d'amis. Nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

Bélaye

Naissance. — Nous apprenons la naissance d'un garçon prénommé Raymond Guy chez les époux Roques-Bernard domiciliés à Cousserand, commune de Bélaye.

Nos meilleurs vœux à la maman et au bébé.

Démographie. — Pendant l'année 1938 il a été enregistré quatre naissances, deux mariages et six décès.

Montcuq

Conseil municipal. — Dimanche dernier, 15 janvier, le Conseil municipal s'est réuni en session extraordinaire, sous la présidence de M. Doumer, Chevalier de la Légion d'honneur, maire de Montcuq.

Le Conseil, saisi d'une proposition d'achat du presbytère de St-Privat, décide de ne pas procéder à l'aliénation de cet immeuble.

Un crédit de 150 fr. est ouvert pour travaux à effectuer au chemin rural de Maquelaze. M. Mourguès assurera le service des pesées à la bascule municipale avec charge de payer à la commune une redevance annuelle de 25 fr.

L'adjudicataire de la perception des droits de place au marché aux veaux pour l'année 1938 n'a pas payé sa redevance. M. le Maire est chargé de prendre toutes mesures en vue de sauvegarder les intérêts de la commune.

M. le Maire soumet au Conseil le devis des travaux de réparation à exécuter à l'église St-Hilaire dont le montant s'élève à 27.815 fr. M. le curé-doyen offre, pour l'exécution de ces travaux, un concours forfaitaire de 10.000 fr. Pour le surplus de la dépense, le Conseil vote un emprunt à contracter à la Caisse des dépôts et consignations.

Le Conseil autorise la Commission administrative de l'hospice d'accepter un don de 2.000 fr. sans clauses ni conditions et fixe à 1.400 fr. le prix du loyer à demander aux locataires à venir du presbytère de St-Privat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Duravel

Sports. — On nous prie de faire insérer :

Si j'ai bien compris l'article du « Journal du Lot », du 13 janvier, c'est à moi que sont destinés les termes de « Rénégat de tous les Clubs » et de « joueur prétentieux ». Jusqu'à ce jour, je m'ignorais d'aussi grandes qualités et grands talents ; mais puisque l'auteur affirme que j'ai prouvé tant de maillots, sans le prouver d'ailleurs, nous sommes obligés de le croire. J'en déduis donc que je dois être ou plutôt avoir été vraiment un assez bon joueur et ce n'est que très sincèrement que je le remercie de son aimable attention et de ses flatteries.

Malgré donc toutes les critiques que l'on m'adresse, je tiens à faire savoir aux lecteurs de ce journal que

lors du match de championnat Duravel-Prayssac (je précise) et durant le 2^e mi-temps, je fus sollicité par le Président de l'U.S.D. pour jouer avec son club. Cela, je défie celui-ci de me prouver le contraire. Peut-être, n'étais-je pas apte alors de recevoir tous ces compliments ?

Etant engagé ailleurs, et depuis septembre, je me vis dans l'obligation de récuser son offre.

Evidemment, si j'avais accepté, je n'aurais sûrement pas à supporter tous les qualificatifs dont on me couvre aujourd'hui, mais qu'on le veuille ou non, je serai un frondeur et cela malgré toutes les ententes amicales qui puissent être faites depuis lors avec l'U.S.P., ma société sportive, avec laquelle je reste toujours en étroites relations. Aussi à ces trois qualificatifs, je préfère les deux premiers ; n'y a-t-il pas avantages en effet ? Et puis, que je vous dise aussi que j'ai horreur de la dictature même sportive et surtout de la dictature sportive étrangère !

Et maintenant, quel que soit le sort que me réserve ce délégué à la presse de la Société Sportive de Duravel, quel que soit le but qu'il cherche, je lui demanderai cependant un peu de courage pour apposer sa signature au bas de ses écrits.

A mon tour de lui dire, dévoilez-vous et s'il y a lieu, je vous répondrai. — J. L.

Si l'acné s'attache au visage

L'acné est rebelle et compromet la grâce de tout visage. Pour se débarrasser de cette affection désagréable comme d'ailleurs de toute maladie de peau : eczéma, démangeaisons, rougeurs, il faut faire la cure dépurative aux Sels Largin, sels de fruits, et chlorure de magnésium recommandé par le professeur Delbet. Les Sels Largin valent 8 fr. 85. Un flacon mélangé à un litre d'eau donne une solution d'un goût agréable suffisante pour une cure de 16 jours. Ttes Phies.

Arrondissement de Figeac

Figeac

A l'Ecole communale des filles et à l'Ecole maternelle. — Samedi matin, 14 janvier, à 11 heures, un groupe de personnalités était appelé à visiter les locaux de la nouvelle école des filles et, un peu plus tard, les classes de l'Ecole maternelle.

Nous avons constaté la présence de M. Iversenc, sous-préfet, de MM. Joseph Loubet, sénateur-maire, Léon Besombes, Bonnet, Cabridens, adjoints au maire, des conseillers municipaux, de M. Guillot, inspecteur primaire, de MM. Paul Bories et Gény, architectes, MM. Hamel, ingénieur commercial de la Compagnie-Fusion des Gaz et Roux, directeur de l'Usine à Gaz, et de MM. Cayrel père et fils.

Le but de la visite consistait surtout à faire apprécier les résultats d'une splendide réalisation : le chauffage des locaux scolaires par le système « tir pulsé ».

Plus de bois, plus de charbon, ni poêles, ni radiateurs dans les classes. Dans un coin du plafond, une ouverture grillagée ; c'est la bouche de chauffage par où arrive et d'où descend, pour se répandre dans la pièce, l'air chaud pulsé.

L'évacuation de l'air chaud, des gaz les plus lourds, poussières, odeurs, s'effectue aux parois opposées par deux ouvertures grillagées.

Une constante ventilation est ainsi assurée, épurant l'atmosphère où règne une température parfaite.

Cette tournée officielle dans les établissements scolaires neufs, ou tout dernièrement aménagés selon les meilleures formules modernes, tournée au cours de laquelle furent remarqués l'installation des douches, les particularités de l'éclairage électrique, de mobilier avec tables et tableaux lavables, l'organisation d'une cantine scolaire, de salles de dessin et de conférences, etc., a laissé une impression profonde : il faut voir à l'origine de ces perfectionnements, de ces réalisations, la volonté de donner aux enfants du peuple sans luxe ostentatoire, le bien-être, le confort

comme Serapio Sammartino le croit. Pourvu qu'il fasse consciencieusement son service.

Gilles cessa de songer à ce malheureux et revint à l'objet préféré de ses pensées : Guillemette.

CHAPITRE IV

VAGUES RENSEIGNEMENTS

Ce fut sans aucun retard et avec toute l'ardeur de son caractère que Serapio Sammartino entreprit de se renseigner. Pour cela, il ne négligea rien. Il se rendit au commissariat de police et à l'hôpital. Il interrogea le commissaire lui-même et ses agents, les religieuses hospitalières, les infirmiers, les médecins. Il poursuivit ses investigations jusque chez les commerçants qui, chaque jour, au marché, employaient l'homme dont il s'efforçait de reconstituer l'histoire. Il alla même chez les particuliers qui lui donnaient souvent des commissions à faire. Il posa des questions de toute sorte aux portefaix, aux commissionnaires, aux employés de la gare, aux cafetiers ayant une clientèle modeste, recrutée parmi les gens qui se livrent à de petits métiers d'occasion, parce qu'ils ne peuvent pas ou ne veulent pas en exercer d'autres : ouvriers de portières, marchands de cacahuètes, n'ayant pas, souvent, de quoi manger, ayant, pressé toujours, de quoi boire.

Serapio sut bientôt ce qu'il pouvait savoir. C'était assez peu de chose car la véritable identité de l'homme

à qui l'on avait donné, à l'hôpital, le nom de Murois, était complètement inconnue.

C'était de Murois, ce pittoresque village situé au fond d'une étroite vallée, que l'on avait apporté, quelques mois plus tôt, ce malheureux, très pauvrement vêtu et ne portant sur lui aucun papier permettant d'établir d'où il venait, qui il était, pourquoi un berger des environs l'avait trouvé inanimé, au fond de l'une de ces gorges profondes longées par la route qui va vers le Mont-Dore.

On avait supposé qu'il s'agissait de l'un de ces mendiants de profession, fréquentant, l'été, les villes d'eaux du voisinage et qui, l'hiver venu, n'ont d'autre ressource que d'errer d'un village à l'autre, en quémandant ici un abri, là un morceau de pain. Exténué ou pris de boisson, n'ayant pas mangé ou ayant trop bu, le chemineau avait dû se coucher au bord de la route, s'y endormir, rouler durant son sommeil, dans le précipice auquel il n'avait pas pris garde.

Cette hypothèse paraissait être la seule vraisemblable. Qui donc, en effet, eût pu avoir intérêt à attaquer un homme se trouvant dans un aussi complet dénuement ? Du reste, on n'avait vu circuler, à cette époque, dans le pays, aucun individu suspect, aucun autre mendiant susceptible d'en vouloir à ce malheureux.

Et l'opinion publique, ainsi que la gendarmerie d'abord alertée, avaient tout de suite conclu à un accident.

Le tirage au sort de 7 obligations remboursables de l'emprunt 1935 de 120.000 fr. donne lieu au remboursement des numéros 14, 17, 31, 45, 70, 72, 76.

Les gratifications habituelles sont allouées pour l'année 1938 à plusieurs employés municipaux.

L'état de la répartition annuelle réglementaire aux employés d'octroi sur le produit de l'exercice 1938 est approuvé. Le tarif des droits de place est porté de 2 à 2 fr. 50 le mètre carré. Le tarif des droits de pesage est relevé de 20 0/0. L'état des abonnements à l'octroi pour l'exercice 1939 est approuvé.

Est ensuite approuvé un rapport de l'architecte municipal faisant connaître que, par suite de modifications au projet concernant les installations sanitaires au Foyer municipal, la dépense prévue se trouvera dépassée.

Dans le but de donner plus de commodités aux usagers des transports par autobus, le Conseil municipal émet le vœu qu'un projet soit mis à l'étude pour la construction d'une gare routière sur un terrain disponible, propriété de la ville, en face de l'Hôtel des Postes.

Afin de faciliter les transactions de toutes sortes, sur la Place Vival, les jours de foires et de marchés, le Conseil municipal décide de mettre à l'étude un projet d'installation d'une bascule publique.

Lecture est donnée de communications de la Préfecture relatives à divers projets en cours ainsi que d'un rapport du Conseil technique sur une expérience récente au sujet du gaz d'éclairage donnant toute satisfaction sur son pouvoir calorifique et son épuration.

Avis favorable est ensuite donné à plusieurs demandes d'Assistance aux vieillards, d'Assistance médicale gratuite, d'Assistance aux femmes en couches en vue de leur transmission à la Commission cantonale et le Conseil municipal prononce deux radiations de la liste d'Assistance médicale gratuite.

A propos de foires et de taxes. — Il n'y a pas si longtemps, Figeac connut des heures fiévreuses. Deux mille paysans environ, surexcités par les exigences de certaines communes, à propos de taxes perçues sur le bétail, les jours de foire, firent exploser leur colère sur Figeac. En exagérant un peu, l'histoire parlera, plus tard, du siège que soutint la sous-préfecture. Dans la suite, les assignés n'obtinrent l'exonération des taxes litigieuses.

Sous le règne de Louis XIV, une ville voisine, Villefranche, vécut, pour un même motif de taille abusive des heures plus terribles. Dix ou douze mille paysans se portèrent sur la ville, commandés par un chirurgien nommé Petit, et un maçon, Guillaume Bras. Maîtres de la cité, ils forcèrent l'Intendant à signer une ordonnance qui dégrava l'impôt, puis ils se retirèrent en pillant les maisons des gens de finance.

Mais la répression fut épouvanta-

ble. Les paysans ayant investi la ville de nouveau furent taillés en pièce par le sénéchal Anne de Noailles. Les chefs furent rompus vifs sur la place publique et leurs corps furent exposés aux fourches patibulaires. La foire si belle, si pacifique, du 16 janvier nous fait dire qu'il n'y a rien de mieux que le grand souci de l'équité et de la justice.

Spectacles. — Samedi, en matinée, et dimanche en matinée et soirée :

Au Family-Ciné : un film magnifique « Courrier Sud » avec P. Richard-Wilm et Charles Vanel. Des vues des usines Ratier, de Paris et de Figeac seront projetées sur l'écran du Family. Actualités mondiales.

Au Théâtre municipal : « Mlle Mozart », avec Danielle Darrieux. « Un gentilhomme amateur », avec Fairbanks junior. Actualités Paramount.

Cajarc

Moto contre charrette. — Une moto pilotée par M. Lacombe est entrée en collision avec une voiture attelée d'un cheval. Le cheval n'a pas eu de mal et il n'y a pas d'accident de personnes, mais les dégâts matériels sont assez importants.

Postes. — Mlle Péret, de Prayssac, est nommée auxiliaire au bureau de poste de Cajarc.

Gréalou

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Despons, ancien gendarme, à Cajarc, décédé à l'âge de 82 ans.

Nous adressons à Mme Despons, à la famille nos sincères condoléances.

Saint-Céré

Commission du tourisme. — A la suite de la réunion de la Commission du tourisme, M. L. Gineste, secrétaire de l'Essi, écrit à la Société des Chemins de Fer pour lui demander de délivrer, au départ de Paris des billets d'aller et retour pour Saint-Céré, et, d'autre part, des billets de week-end pour la région de St-Céré-Bretenoux-Biars.

La S.N.C.F. a adressé à M. Gineste, une réponse donnant satisfaction à l'Essi, ainsi qu'en témoigne la lettre suivante adressée par le chef de la division du trafic :

« J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'un certain nombre de gares, parmi lesquelles celles de Paris-Quai-d'Orsay et Paris-Austerlitz, sont en mesure de délivrer aux voyageurs, qui en font la demande, et conjointement avec un billet d'aller et retour pour Bretenoux-Biars, des coupons valables dans le service automobile Bretenoux-Biars-Saint-Céré. « L'enregistrement des bagages est également admis pour Saint-Céré sur présentation de ces deux titres de transport.

« En ce qui concerne le deuxième point, nous avons décidé d'insérer Bretenoux-Biars parmi les relations pour lesquelles il est délivré des billets de fin de semaine au départ de Paris, pendant la saison d'été. Cette mesure entrera en vigueur dès la prochaine saison d'été.

« J'ajoute que les voyageurs utilisant ces billets pourront également obtenir des coupons valables dans le service automobile desservant Saint-Céré ».

Arrondissement de Gourdon

Martel

Foire du 16 janvier. — Favorisée par une température très douce, notre foire du 16 janvier, dite de la Saint-Maur, a été très importante. Voici les principaux cours pratiqués :

Boeufs gras, 180 à 220 fr. les 50 kilos ; gros boeufs de travail, 5.800 à 6.400 francs ; boeufs moyens, 4.500 à 5.800 fr. ; bouvillons, 3.800 à 4.500 francs ; vaches de travail, 3.000 à 4.500 fr., le tout la paire ; veaux de lait, 9 à 10 fr. le kilo ; agneaux de lait, 8 à 9 fr. ; moutons gras, 7 à 8 francs, le tout le kilo ; brebis avec deux agneaux, 350 à 400 fr. ; brebis avec un agneau, 250 à 320 fr. ; brebis d'élevage, 180 à 220 fr. la pièce ; porcs gras, 420 à 440 fr., les 50 kilos ;

L'accident semblait d'autant plus certain que l'on n'avait relevé aucune trace de violences sur le corps du pauvre chemineau. Il ne portait d'autre blessure que les ecchymoses et les contusions bien explicables après une parelle chute.

Son état mental était malheureusement beaucoup moins satisfaisant. Lors de son transfert à l'hôpital de Clermont, il se trouvait encore, comme lorsque le berger l'avait découvert, dans une sorte de coma. Il y était resté longtemps, n'ouvrant ni les yeux ni la bouche, et ne prononçant pas un seul mot.

Un peu plus tard, grâce aux excellents soins qui lui avaient été prodigués, sous la direction de médecins habiles, son état s'était sensiblement amélioré. Il avait ouvert les yeux et recouvré l'usage de la parole. Puis, il avait recommencé à s'alimenter peu à peu, et les forces lui étaient revenues. Au bout de quelques semaines, les médecins l'avaient considéré comme guéri.

S'il n'avait plus aucune maladie ni aucune infirmité physique, on ne pouvait pas, cependant, affirmer qu'il fût tout à fait normal. Son esprit semblait enveloppé d'une sorte de voile opaque, ne lui permettant pas de se rendre compte de ce qui s'était passé.

Comme aucun de ceux qui le soignaient ne l'avait connu avant l'accident dont il venait d'être victime, la question de savoir si son état mental

truis caveuses « élèves », de 500 à 600 fr. pièce ; grosses truis suitées, 1.000 à 1.400 fr. ; porcelets, 200 à 280 francs pièce, selon grosseur.

De nombreuses primes ont été distribuées.

Marché aux truffes : prix, de 80 à 90 fr. le kilo ; apport, 5 à 6 quintaux.

Souillac

Incendie. — Un incendie a éclaté dans une maison appartenant à M. Blazy, dans les combes de Martel. Grâce à la promptitude des secours, on a pu circonscire l'incendie, mais les dégâts sont importants.

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Elie Grand, fils de M. Grand, conseiller municipal, décédé lundi à l'âge de 33 ans, à la suite d'une longue maladie.

Nous adressons à sa veuve, Mme Grand, à M. Grand, à la famille nos sincères condoléances.

Gare aux suites de la grippe

La grippe vous laisse anémié, sans forces et sans appétit. Dans cet état de faiblesse, vous êtes sans défense contre les maladies et les contagions. Pour faire cesser cette dangereuse dépression, prenez avant les repas un verre à moitié du délicieux vin fortifiant que vous ferez vous-même en versant dans un litre de vin de table le contenu d'un flacon de Quintonine. La Quintonine permet de retrouver rapidement une parfaite santé. Seulement 5 fr. 75 le flacon. Ttes phies et phie Orliac à Cahors.

Petites annonces économiques

A LOUER, vigne plein rapport, 8 km. Cahors, 12-15 barriques vendange, en bordure route, eau. Adresse Bureau Journal.

Dernière heure

Mobilisation des moyens de transports en Angleterre

De Londres. — L'Angleterre a dressé un plan de mobilisation des moyens de transports pour le temps de guerre. Le plan estime à 500.000 le nombre de camions circulant sur les routes de Grande-Bretagne. Cette flotte routière sera organisée en groupes géographiquement répartis.

Demande de réunion du Parlement anglais

De Londres. — M. Attlee, dans une lettre adressée au premier ministre, demande la convocation immédiate du Parlement, en raison de la gravité de la situation en Espagne.

AVIS DE DÉCÈS

Les familles ISSERTE, SEMIROT, FABRE, SALESSE ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme H. DESPEYROUX

leur seigneur, tante, grand'tante, décédée dans sa 78^e année et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le vendredi, 20 courant, à 9 heures, en l'église de la Cathédrale.

Réunion maison mortuaire, 40, boulevard Gambetta.

AVIS DE DÉCÈS

Les familles BARANCY, BREIL ont la douleur de faire part du décès du

Docteur Jules BARANCY

qui s'est éteint le 9 janvier à l'âge de 84 ans, à Civray (Vienne), où a eu lieu l'inhumation.

de la part de Monsieur Henri BARANCY, Industriel à Strasbourg, son fils, et sa famille ; Monsieur Maurice BREIL, négociant à Cahors, son neveu ; ses parents et alliés.

Payons 400 fr.

les 100 cop. d'apr. mod. adr. grat. Ecr. : V.-R. GELAS, 14, M.-Sébastien, Lyon.

Feuilleton du « Journal du Lot » 33

POUR L'AMOUR DE GUILLEMETTE

Roman par P. GOURDON

Sans le vouloir et presque machinalement, Gilles Favry recommençait de chercher à qui pouvait bien ressembler l'ami de Serapio Sammartino. A un ancien professeur ?... A un ancien camarade ?... A un élève ?... A l'un des hommes qu'il avait rencontrés depuis que, pour conquérir Guillemette, il s'acharnait à vouloir étudier les circonstances mystérieuses du drame qui s'était déroulé en Bretagne ? Impossible de le dire. Impossible de mettre un nom sur l'autre visage que le visage émacié, douloureux et délicat du pauvre hère lui rappelait.

Instinctivement — et cela s'expliquait par la constante préoccupation de cette lugubre affaire — le jeune professeur cherchait surtout parmi les gens mêlés au drame de Kermor. Il revoyait par la pensée les inquiétantes figures des deux Levantins soupçonnés par Tréard : celle d'Omer Morena, aux traits épais, au regard

dur ; celle de Constantin Tanaïs, allongée, ossueuse, et où brillaient des yeux très noirs. A côté de ces physiognomies suspectes, et comme pour faire avec elles contraste, apparaissait la face honnête du brave Yvon. Puis venait celle de sa femme, belle tête de Bretonne, encadrée par les ailes légères de cette jolie coiffe de Perros que l'on a comparée à une fleur de cyclamen.

Il revoyait aussi l'ancien fondé de pouvoir de la banque Aubin, cet excellent ami du financier disparu, avec ses grosses lèvres, ses sourcils proéminents, ses bons yeux de chien fidèle.

Aucune de ces images successivement évoquées ne ressemblait à l'inconnu chargé du ravitaillement de l'Institution Castagnet. Il en était de même des diverses personnes que Gilles Favry avait vues, plus récemment, à Aubusson. Ni l'hôtelier qu'il avait d'abord interrogé en arrivant dans cette petite ville, ni les commerçants ni les industriels chez qui il s'était présenté ne rappelaient la physionomie si particulière, si peu banale de l'homme sur lequel il venait de conseiller au professeur d'espagnol de prendre des renseignements.

Agacé d'avoir cherché en vain, il finit par conclure qu'il avait très grand tort de s'attarder à cette question oiseuse.

— Que ce pauvre homme ressemble à celui-ci ou à celui-là, qu'importe, après tout ? Pourvu qu'il soit honnête,

me à qui l'on avait donné, à l'hôpital, le nom de Murois, était complètement inconnue.

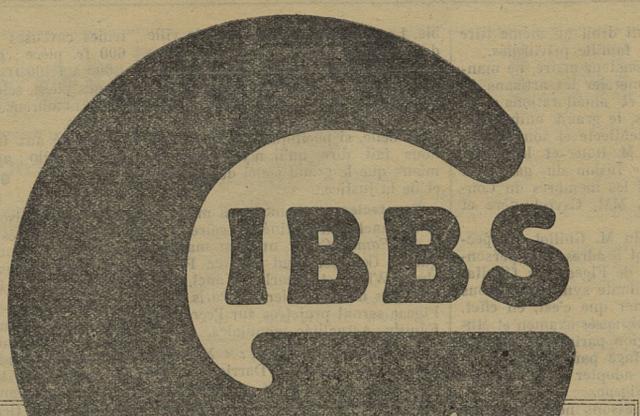
C'était de Murois, ce pittoresque village situé au fond d'une étroite vallée, que l'on avait apporté, quelques mois plus tôt, ce malheureux, très pauvrement vêtu et ne portant sur lui aucun papier permettant d'établir d'où il venait, qui il était, pourquoi un berger des environs l'avait trouvé inanimé, au fond de l'une de ces gorges profondes longées par la route qui va vers le Mont-Dore.

On avait supposé qu'il s'agissait de l'un de ces mendiants de profession, fréquentant, l'été, les villes d'eaux du voisinage et qui, l'hiver venu, n'ont d'autre ressource que d'errer d'un village à l'autre, en quémandant ici un abri, là un morceau de pain. Exténué ou pris de boisson, n'ayant pas mangé ou ayant trop bu, le chemineau avait dû se coucher au bord de la route, s'y endormir, rouler durant son sommeil, dans le précipice auquel il n'avait pas pris garde.

Cette hypothèse paraissait être la seule vraisemblable. Qui donc, en effet, eût pu avoir intérêt à attaquer un homme se trouvant dans un aussi complet dénuement ? Du reste, on n'avait vu circuler, à cette époque, dans le pays, aucun individu suspect, aucun autre mendiant susceptible d'en vouloir à ce malheureux.

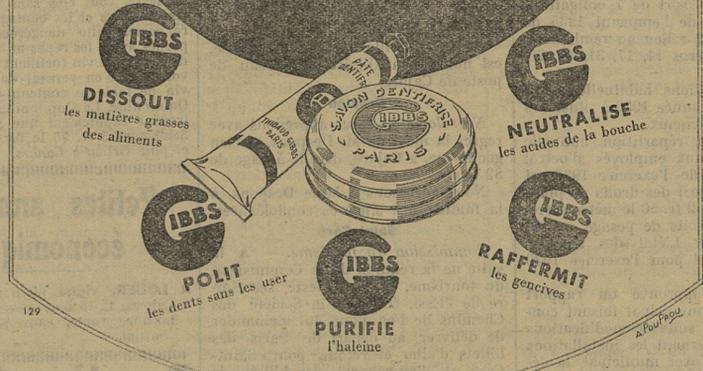
Et l'opinion publique, ainsi que la gendarmerie d'abord alertée, avaient tout de suite conclu à un accident.

L'accident semblait d'autant plus certain que l'on n'avait relevé aucune trace de violences sur le corps du pauvre chemineau. Il ne portait d'autre blessure que les ecchymoses et les contusions bien explicables après une parelle chute.



IBBS

DENTIFRICE complet A BASE DE SAVON



DISSOUT les matières grasses des aliments

NEUTRALISE les acides de la bouche

POLIT les dents sans les user

RAFFERMIT les gencives

PURIFIE l'haleine

Les dentifrices GIBBS sont présentés en tubes grand et petit modèles et en boîtes élégantes, propres et inusables. Les boîtes GIBBS se font en 6 coloris et se rechargent indéfiniment avec le savon de recharge.

Le choix d'une villégiature LES GUIDES RÉGIONAUX S.N.C.F. Simples, clairs, bien illustrés, les Guides régionaux S.N.C.F. vous permettront de mieux choisir votre lieu de villégiature et lorsque vous l'aurez trouvé, de préparer d'agréables excursions pour la visite des sites environnants, qui augmenteront l'agrément de votre séjour.

Gascogne, Toulouse, Lourdes, Pyrénées Centrales et Ariégeoises... 3 » Carcassonne, Narbonnaise, Montagne Noire, Gorges du Tarn... 2 » Roussillon, Côte Vermeille, Pyrénées de l'Est, Andorre... 2 » Landes, Côte Basque, Côte d'Argent, Pyrénées de l'Ouest... 3 » Périgord, Quercy, Rouergue, Albigeois... 3 » De la Basse-Loire à la Gironde... 3 50

Châteaux et Plages de la Loire... 3 » Poitou, Angoumois, Bordelais... 2 » Bourbonnais, Auvergne... 3 » Le Nord de la France... 6 » Alsace et Lorraine... 5 » Berry, Limousin... 3 » Normandie... 4 » Bretagne... 4 50

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

Bibliographie LIVRES QU'IL FAUT LIRE

Viennent de paraître : « LE DERNIER NAUFRAGE DE L'ILE DE ROBINSON » Journal de Félix CHARPENTIER

Le 3 juillet 1891, le voilier français « Le Télégraphe » sombrait au large du Chili. Tout l'équipage périt. L'unique passager, Félix Charpentier, put seul gagner une île absolument déserte. Il devait y vivre comme Robinson Crusoe, subvenant à tous ses besoins par ses propres moyens.

C'est le journal de Félix Charpentier, retrouvé par Gaillard Robert et mis au point par lui pour l'édition qui est offerte à la curiosité du public. Ecrit avec beaucoup de simplicité, de bonne grâce et une sorte de naïveté de grand savant, il fera l'enchantement de tous ceux qui ont bien des fois rêvé de vivre l'aventure de Robinson Crusoe et à qui celle de Charpentier, toute proche de nous, puisqu'il mourut en 1925, paraîtra plus belle et plus extraordinaire encore. — G. G.

Un volume de la collection « Primavera » avec 12 dessins exécutés d'après ceux de Félix Charpentier, prix : br. 8 fr., cart. 11 fr.

Editions Bourrellet et C^o, 76, rue de Vaugirard, Paris (6^e).

« L'HIRONDELLE » « LA GRENOUILLE » « LE PAPILLON » par MICHEL

Ces albums qui entrent dans la collection tant aimée des petits « La Lanterne Magique » sont les premiers d'une série où l'on se propose de donner, avec une forme adaptée à l'esprit des très jeunes enfants, une documentation rigoureuse.

Dans « L'Hirondelle », « La Grenouille », « Le Papillon » se trouve présentée d'une façon simple et vivante l'histoire de la vie de ces animaux, histoire merveilleuse et passionnante comme un conte de fées... Les illustrations, malgré leur fantaisie apparente, ne contiennent aucun détail qui soit contraire à la réalité. — G. G.

Trois albums illustrés en couleurs 12,50 x 20,50, reliure tubulaire, chaque album : 5 fr. Editions Bourrellet et C^o, 76, rue de Vaugirard, Paris (6^e).

ETUDE de Maître Robert SÉQUY LICENCIÉ EN DROIT Avoué à Cahors, 1, rue St-Pierre

EXTRAIT d'un JUGEMENT DE DIVORCE

D'un jugement rendu par défaut, au profit de Madame MARQUES Eugénie-Jeanne-Marcelle, épouse José-Maria ESTIVALIS CABO, contre ledit José-Maria ESTIVALIS CABO, par le tribunal civil de Cahors, le seize décembre mil neuf cent trente-neuf, enregistré et signifié.

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux ESTIVALIS CABO-MARQUES à la requête et au profit de la femme. Pour extrait, Signé : R. SÉQUY.

La présente insertion est faite en vertu d'une ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal civil de Cahors, en date du douze janvier mil neuf cent trente-neuf, enregistrée.

Agriculteurs PENSEZ dès maintenant AU VOYAGE que vous ferez quand vos travaux d'automne et d'hiver vous laisseront quelques loisirs

Vous pourrez alors avec votre famille PROFITER DU BILLET DE LOISIRS AGRICOLES

DELIVRE DU 1^{er} OCTOBRE AU 31 MARS 40% de RÉDUCTION VALIDITÉ 31 JOURS

Ce billet est délivré sur présentation d'un CARNET SPÉCIAL D'IDENTITÉ S. N. C. F.

AUX SPORTS D'HIVER A tous ceux qui partent ou vont partir pour les stations françaises de sports d'hiver, l'Administration des P.T.T. rappelle qu'ils ont à leur disposition un moyen rapide et peu onéreux de communiquer avec leur famille et leurs amis pendant leur séjour au pays de la neige : c'est le télégramme de quinze mots coûtant seulement 3 fr. 50 s'il est à destination du département d'origine ou des départements limitrophes et 4 fr. s'il doit être transmis dans d'autres départements.

TRAIN DE NEIGE Rapide de 2^e et 3^e classes à nombre de places strictement limité qui sera mis en marche dans la nuit du vendredi 20 janvier au samedi 21 janvier 1939 vous permettra de vous rendre sur les champs de ski des Pyrénées en bénéficiant d'une réduction de 60 0/0 sur le prix des billets.

Destination : Luchon - Superbagères, Arreau - Cadéac, Puymorens, Font-Romeu, Mont-Louis ; Vierzon, dép. 21 h. 38 ; Châteauroux, dép. 22 h. 26 ; Limoges, dép. 0 h. 16 ; Brive, dép., 1 h. 45.

Luchon, arr. 7 h. 26 ; Arreau-Cadéac, arr. 9 h. 29 ; L'Hospitalet, arr. 7 h. 37 ; Porté-Puymorens, arr. 7 h. 49 ; Font-Romeu, arr. 9 h. 31 ; Mont-Louis, arr. 9 h. 48.

Retour par les trains du service régulier à partir du dimanche soir 22 janvier. Validité des billets : 20 jours, sans faculté de prolongation.

Places couchées. — Rame Luchon : wagons-lits de 2^e et 3^e cl. et hamacs. — Rame La Tour-de-Carol : couchettes 2^e et 3^e classes et hamacs.

Billets complémentaires d'aller et retour avec 20 0/0 de réduction et validité spéciale, délivrés au départ des principales gares, pour permettre de rejoindre les trains de neige.

Renseignez-vous dans les Agences de Voyages et dans les gares intéressées.

Grands réseaux de Chemins de fer français

Ne gaspillez ni votre temps ni votre argent. Pour vos envois jusqu'à 50 kg., utilisez les Petits Colis, 3 tarifs extrêmement simples : vitesse unique, colis agricoles, colis express.

Les « petits colis » peuvent être enlevés chez l'expéditeur pour un prix minime par les services de factage des Réseaux qui livrent les Petits Colis gratuitement à domicile.

Utilisez les Petits Colis : c'est simple, pratique, économique. Le barème des prix pour votre département vous sera remis gratuitement à la gare.

SERVICE D'HIVER 1938-1939 (à partir du 5 Octobre)

Table of train schedules for winter 1938-1939, including routes from Paris to Toulouse, Cahors, and other regional destinations. It lists train numbers, departure times, and arrival times for various services like 'Rapid', 'Direct', and 'Express'.